

REUNION PUBLIQUE du 16/02/19 à St Julien du Gua « le grand débat au service des préoccupations locales »

Compte-rendu de l'atelier organisation de l'état et des services publics

CONSTAT DES DIFFICULTES RELEVÉES DANS NOS ZONES RURALES DE MOYENNE MONTAGNE ET PROPOSITIONS :

LES SERVICES PUBLICS SUR UN PLAN LOCAL :

→ **Besoins locaux liés à la période hivernale** : déneigement insuffisant du village, besoin de rampes dans toutes les calades.

Proposition : installation d'une boîte à remarques et suggestions à la mairie pour l'expression des besoins des habitants.

→ **Déficit de transports publics** pour les personnes sans voiture, et/ou âgées, et/ou isolées pour faire leurs courses, se rendre dans les administrations ou à leurs RDV médicaux ou autres.

Possibilité d'emprunter les transports scolaires mais problème des horaires peu adaptés, car obligation de partir pour la journée entière.

Absence de lignes ferroviaires passagers en Ardèche !

Propositions :

- Extension du transport à la demande (service déjà existant le samedi matin) à 1 ou 2 demi-journées supplémentaires en semaine pour pouvoir aller dans les administrations (minibus de 9 places actuellement limité au samedi matin pour le marché de Privas)

- Mise en place au niveau des communes d'une plateforme de co-voiturage ou autopartage pour développer la solidarité de voisinage, sans passer par les prestataires privés de co-voiturage.

Cela permettrait en outre des économies de carburant et réduirait la pollution de l'air.

Un atelier mobilité est en cours à la CAPCA pour étudier les différentes possibilités (aires de co-voiturage, sites d'autopartage, lieux d'arrêt des cars...), mais il apparaît que l'échelon de mise en place devrait être la commune, pour favoriser la proximité et les liens entre habitants.

- Maintenir et développer les lignes ferroviaires en zone rurale.

→ **Temps long de transport scolaire** pour les enfants des villages et hameaux éloignés des écoles et collèges : grande amplitude horaire, fatigue, réduction du temps personnel et familial...

Propositions : Maintenir les petites écoles de villages et les petits collèges de bourgs, maintenir des seuils de fermeture bas pour les zones rurales dévitalisées, l'école étant le 1er critère d'attractivité d'un village.

→ **Déficit de couverture de réseau téléphonique et d'accès à internet** : Véritable fracture numérique et inégalité de territoires qui est un frein à l'installation de nouveaux habitants, entreprises ou commerces. Frein également au développement du télétravail qui réduirait les déplacements et pourrait être attractif pour lutter contre la désertification rurale.

Délai d'intervention en cas de panne téléphonique très long (plusieurs jours, semaines voire mois pour certains hameaux !!!)

Propositions :

- Accélérer le déploiement de la fibre et de la 4G dans les zones rurales.

- Réduire le prix des abonnements dans les zones mal desservies, qui est le même qu'en ville pour un service bien moindre : véritable scandale !

→ **Problème de la disparition des interlocuteurs humains pour l'accès à de nombreux services publics** ou prestataires privés : Transfert de services publics de plus en plus nombreux sur internet avec une utilisation souvent compliquée, répondeurs vocaux automatiques totalement inefficaces au téléphone qui constituent une vraie catastrophe, plateformes téléphoniques saturées avec des temps d'attente très longs... Autant d'obstacles qui laissent nombre de personnes totalement démunies dans les territoires ruraux et qui représentent une véritable discrimination (seniors, personnes malades, isolées, sans formation informatique...)

Propositions :

- Faciliter et développer l'accès téléphonique avec des interlocuteurs physiques.

- Mettre en place des formations et ateliers numériques au niveau des communes.
- Mettre à disposition des ordinateurs avec accès internet dans les mairies.

→ **Problème de l'accessibilité des services publics en zone rurale** : exige des déplacements importants et coûteux en ville, plages horaires d'ouverture réduites, temps d'attente longs...

Propositions :

- Créer des services publics itinérants (bus) avec des permanences dans les villages (notamment pour les impôts, la sécurité sociale, la CAF...), ou faire des permanences dans les mairies.
- Regrouper en un même lieu plusieurs services : maison de services publics.
- Développer les services publics sur RDV pour limiter l'attente et informer l'utilisateur au préalable par téléphone des pièces à apporter (avec un interlocuteur physique !).
- La mise en place d'agents publics polyvalents, quelle que soit l'administration concernée, paraît compliquée et peu fiable, ou alors fonction de simple relai avec un accès prioritaire aux administrations pour obtenir les réponses ou l'aide nécessaire.

→ **Déficit de professionnels et de structures de santé** : inégalité de répartition qui crée des déserts médicaux avec des délais énormes pour les RDV, des distances importantes d'accès aux spécialistes, hôpitaux et maternité, des temps d'intervention des secours allongés...

Propositions :

- Réglementer le droit d'installation des médecins pour une meilleure répartition sur les territoires : L'état a la responsabilité de faciliter l'accès aux soins pour tous ! La liberté totale du lieu d'installation des médecins est un vrai scandale au vu des nombreux déserts médicaux !
- Obliger les médecins de ville à faire des permanences 1 fois/semaine ou plusieurs fois/mois dans les villages avec mise à disposition de locaux par les mairies.
- Augmenter le nombre de paramédicaux formés (orthophonistes, kiné, orthoptistes, podologues...) pour réduire les listes d'attente.
- Développer les maisons de santé regroupant plusieurs disciplines.
- Augmenter le personnel des maisons de retraite.

→ **Déficit de diffusion et de circulation des informations en zone rurale** : En partie lié au déficit d'accès à internet, mais aussi au manque de diffusion d'informations sur les services publics dans les villages.

Propositions :

- Diffusion large de plaquettes d'informations sur les devoirs/droits/allocation des usagers via les mairies. Idem pour les transports.
- Constitution d'une liste de diffusion numérique des habitants pour l'envoi par les mairies d'informations diverses, ce qui en favorise la rapidité et la réception (ex : l'information de la réunion publique d'aujourd'hui a été diffusée ainsi à tous les habitants d'Ajoux)

→ **Problème de la suppression des emplois aidés sur les communes** : rendaient de nombreux services aux mairies, à la population et aux écoles + source d'emploi local pour les habitants, tremplin pour accéder à l'emploi et réduire le chômage.

Propositions : les rétablir !!!

→ **Problème d'accès à la culture et aux structures sportives** : grosses inégalités de territoires à nouveau ! Problème des subventions qui baissent d'années en années. Disparité importante d'une communauté de communes à l'autre pour les tarifs de piscine, école de musique...

Propositions :

- Soutenir financièrement les actions culturelles et sportives en zone rurale.
- Développer les subventions aux associations qui travaillent dans ce sens (cinéma itinérant, spectacles, stages, festivals...)
- Développer les centres de loisirs.

→ **Déficit d'entretien des chemins de randonnées** qui disparaissent progressivement, alors qu'ils contribuent à l'attractivité d'une commune.

Proposition : Allouer aux communes des subventions dédiées pour qu'elles assurent ce service à travers les emplois communaux. Et non pas seulement faire appel aux bénévoles, ce qui renforce l'inégalité entre communes.

→ **Déficit de distributeurs d'argent liquide** en zone rurale de moyenne montagne où les déplacements sont coûteux en temps et essence, et difficiles l'hiver !

Proposition : mettre des points de distributions dans les mairies.

→ **Trop de rigidité sur la réglementation concernant les autorisations de permis de construire ou d'extension** : règles générales souvent inadaptées aux contextes particuliers.

Proposition : Faire des études au cas par cas selon les dossiers, des visites sur le terrain et introduire plus de souplesse.

POINTS DE SATISFACTION :

- Les services d'aide à la personnes (ADMR) et de distribution de repas fonctionnent bien en zone rurale.
- Les services rendus par les pompiers à la population sont très appréciés (avec des temps d'intervention parfois longs hélas dans certaines zones, en raison de la baisse des effectifs)
- Le poste de secrétaire de mairie est très précieux (proximité, bonne formation, aide administrative aux élus et à la population, lieu de ressources et d'informations diverses...) : à maintenir absolument et même à développer : ex : mise en place d'une plateforme numérique d'entraide pour lutter contre l'isolement de certains habitants (échanges de coups de main, de matériel/troc/co-voiturage/réception de colis...), consultable en mairie pour ceux qui n'ont pas d'accès internet.

LES SERVICES PUBLICS SUR UN PLAN NATIONAL :

→ **La priorité dans les services publics** doit être l'éducation et la santé au service de l'égalité des chances.

→ **Au niveau des impôts** : déficit d'information accompagnant le prélèvement à la source : aucun mail explicatif au moment des prélèvements bancaires, intitulé du prélèvement sur les relevés bancaires inapproprié et difficile à identifier !

ORGANISATION DE L'ETAT :

→ **Problème de l'équilibre de taille entre les communes et les communautés de communes (COM COM) :**

Nombreuses communes sont devenues trop petites en raison de la désertification : Difficultés à trouver une équipe d'élus investis pour gérer les petites communes + Problème des compétences transférées en trop grand nombre aux COM COM : Problème des fonctionnements imposés à grande échelle et pas adaptés au niveau local.

Parallèlement, nombreuses COM COM sont devenues trop grandes : problème de perte de proximité (interlocuteurs moins accessibles) + périmètre trop grand souvent réfléchi en fonction de préoccupations électorales.

Propositions :

- Procéder à des fusions de petites communes (2 ou 3 pour arriver à +/- 500 habitants), mais maintenir des permanences de secrétaire de mairie itinérante dans les anciennes communes fusionnées.
- Réduire la taille des Communautés de communes.
- Laisser plus d'autonomie de décision aux communes quant au transfert de compétences aux COM COM (exemple pour la gestion de l'eau : décision à la carte selon les communes)
- Meilleure répartition des compétences et des investissements entre communes et COM COM (ex : pour les équipements publics plus intéressant de raisonner au niveau des COM COM : salles polyvalentes...)

→ **Déficit d'autorité publique dans certains secteurs :**

Les transports en commun

L'énergie : dégradation depuis la privatisation

Le patrimoine naturel (faune/flore/habitat) : créer un service dédié avec des interlocuteurs locaux.

→ **Niveaux de collectivités territoriales** auxquels les participants à l'atelier montrent le plus d'attachement : la commune et le département.